

Image not found or type unknown



Pas de certificat de conformité électrique

Par **Gosteaux**, le **10/12/2012** à **11:08**

Bonjour,

J'ai signé un bail au 1er décembre, l'appartement a entièrement été refait a neuf. Mais au moment où EDF est venu il manquait le consuel, nous sommes le 10 et je ne peux toujours pas aménager sans électricité. J'ai réglé le mois complet.

Ai-je un recours ? Quels sont mes droits ?

Merci